

Plan de classement

∨ Archives ecclésiastiques : clergé séculier (série G)

∨ Églises paroissiales

∨ Étrépagny

- Aveux rendus par la fabrique à Jacques Durand, sieur de Saint-Germain, élu en l'élection de Gisors et Pontoise (1638), à Marie-Su

Aveux rendus par la fabrique à Jacques Durand, sieur de Saint-Germain, élu en l'élection de Gisors et Pontoise (1638), à Marie-Suzanne de Nojon, veuve de Pierre de Marie (1729), à Pierre de Marie, fils du précédent (1751), à Jean de Gallet de Vallières, à Antoine de Gallie de Pertheville et aux filles de feu Pierre de Marie (1776), pour des terres relevant du fief de Saint-Germain à Étrépagny, –à Michel Sublet, marquis de Heudicourt, pour des terres relevant de la seigneurie de La Broche (1692), –à Marie Magon, veuve de Louis-Benoist Dauvet, marquis de Mainneville (1731) et à Louis-Nicolas, marquis Dauvet (1756), pour des terres relevant de la seigneurie de Longchamps.

Date :

1638-1776

Description physique :

Description physique : (Liasse.) 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier

Identifiant :

G601

Localité : Broche (La), seigneurie ; Gisors ; Mainneville ; Pontoise ; Saint-Germain (fief à Etrepagny)

Autres identifiants :

Cotes extrêmes : G601

Mots-clés

Géolocalisation Broche (La), seigneurie Gisors Mainneville Pontoise Saint-Germain (fief à Etrepagny)

Personne (physique ou morale)

Dauvet, Louis-Benoît Dauvet, Louis-Nicolas Durand, Jacques Gallet de Vallières, Jean de Gallie de Pertheville, Antoine de Magon, Marie Marles, Perrine de Marles, Pierre de (fils) Marles, Pierre de (père) Saint Germain